

Introduction de Roselyne DURAND lors de la réunion publique du 20 février 2008

Bonsoir.

Notre soirée ce soir a pour thème les solidarités. C'est un terme que nous utilisons tous, mais que signifie t il pour nous ?

Les solidarités, la solidarité... toute liste qu'elle soit de droite ou de gauche, se dira « solidaire ».

Rappelez vous la célèbre intervention : « *Monsieur, vous n'avez pas le monopole du cœur* ».

Etre solidaire, c'est avoir un sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personne.

C'est une notion complètement différente de l'altruisme qui conduit à aider son prochain, par un engagement moral (ex : aider 'nos' pauvres...). Dans la notion de solidarité, il y a une nécessité de réciprocité, de coopération où chacun travaille dans un esprit d'intérêt général pour l'ensemble.

Cela me semblait extrêmement important de rappeler cela, pour bien différencier une politique solidaire menée dans un esprit de justice sociale, à une politique sociale pour se donner bonne conscience.

C'est parce que nous sommes toutes et tous, dans une logique de communauté d'intérêt, dans un projet

collectif, que nous avons choisi non pas de créer un poste d'adjoint aux affaires sociales, mais **d'adjoint aux solidarités**.

Chacun de mes coéquipiers a la volonté dans son secteur, de conduire une politique plus solidaire : que cela soit dans le sport, dans la culture, les relations avec les entreprises, l'urbanisme... l'éducation.

Nous, les élus des solidarités, sommes en quelque sorte les aiguillons, de cette politique partagée pour une meilleure équité.

Nous privilégierons l'insertion, l'inclusion sociale, plutôt que l'assistanat. Nous privilégierons la recherche d'équité en mettant en place des indicateurs de suivi et des critères objectifs. Ainsi, pour information nous avons instauré l'anonymat des demandes d'aides dans les réunions du CCAS et mis en place des critères objectifs dans les demandes de logements sociaux. Avant, c'était le Maire qui décidait seul de l'octroi des logements sociaux sans aucune relation avec le CCAS.

Nous revendiquons que tout individu est une richesse pour notre société. Qu'il soit pauvre, handicapé, noir...il nous apporte ses compétences, ses savoir-faire, son point de vue et nous permet d'avancer.

Aide mémoire :

La loi du 6 janvier 1986 a remplacé les bureaux d'aide sociale. Ils sont régis par le code de l'action sociale et des familles (CASF). Le CCAS est un établissement public administratif qui existe de plein droit dans toutes les communes. Il est présidé par le maire. Son CA est composé à parité de représentants de la municipalité et du monde associatif. Pour Sainte Luce, le budget de fonctionnement du CCAS est de : 292 134 € soit à peine 2.6 % du budget communal. (+19 % par rapport à 2007)

Il convient de rappeler qu'une commune est un des acteurs de la politique sociale, mais qu'elle n'est pas la seule. En effet, l'Etat à travers par exemple la CAF, la CRAM... et le Conseil général de plus en plus. Pour information, en 2007, le budget social du Conseil Général représentait 45 % du budget global soit près de 400 millions d'euros hors frais de gestion et de personnel.

Commentaire de Patrick COTREL :

Parler des solidarités, plutôt que d'aide sociale est politiquement fondamental. Aujourd'hui, avec la nouvelle conscience que nous avons des dangers qui guettent la planète, nous savons qu'il y a une interdépendance de tous les humains. La surconsommation de pétrole par les américains ou la déforestation de la jungle en Orient ou au Brésil nous concernent, parce que nous aurons TOUS à en supporter les conséquences. Mais du même coup, nous sommes aussi concernés par l'augmentation des inégalités à l'échelle planétaire, par les massacres ou le sort des réfugiés climatiques. C'est cette conscience de l'interdépendance de toutes les activités humaines, face au caractère limité des ressources planétaires et de la fragilité des équilibres de la nature, qui nous impose ces solidarités. C'est ce qui fait que la prise en compte des aspects sociaux est indissociable de la notion de Développement Durable.

Bien entendu, au niveau communal ou de l'Agglo., nous allons améliorer la gestion solidaire locale (ici et maintenant), mais cela s'inscrit dans une vision plus vaste qui est le contraire d'un repli sur nos petites affaires locales.